

### **Des mesures exceptionnelles au CAES en 2021 :**

- Toutes les activités de groupes sont subventionnées au taux promotionnel 35-85 %
- Prise en charge des chambres singles par le CAES
- Mise en place d'une subvention « Soutien scolaire » taux exceptionnel 35-85 %
- Plus de séjour enfant promotionnel au taux exceptionnel 35-85 %
- Des séjours de vacances tout au long de l'année 2021 au taux exceptionnel 35-85 % dont déjà 40 cet été
- Chèques Rentrée scolaire pour tous les enfants sur demande montant selon le Quotient Familial
- Chèques Culture pour tous les ouvrants droit (actif et retraité) sur demande montant selon le Quotient Familial

Ces opérations seront budgétées avec l'excédent d'exercice de 2020 de plus de 600 000 €

De plus une grande campagne d'investissement a été lancée pour agrandir le patrimoine du CAES avec déjà l'acquisition :

- 1) des droits prioritaires pour 8 lits en pension complète dans le village de Vacances « Les Ramayes » (Isère)
- 2) Un mobil-home accès PMR, installé au camping « Les Beaupins » à Saint-Denis d'Oléron pour cet été

En projet des périodes supplémentaires dans une résidence à Cavalaire, des parts sociales dans un village de vacances à Balaruc les bains

Sans oublier la remise en état du patrimoine : travaux et nouveaux équipements dans les 8 mobile-home du CAES.